infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Hawaï – Moratoire sur les OGM adopté

Par

Publié le 07/11/2014

Le 4 novembre, les citoyen-ne-s du comté de Maui, dans l'archipel d'Hawaï, se sont prononcés, à une faible majorité, en faveur d'un moratoire sur la culture des plantes génétiquement modifiées (PGM) sur le territoire du comté, qui englobe diverses îles [1], jusqu'à ce que de nouvelles études environnementales et sanitaires approfondies permettent de déterminer avec certitude l'innocuité des PGM et des pesticides associés. Un peu moins de mille voix séparent les deux camps sur un total d'environ 45 000 votants [2] [3]. Une amende de 50 000 dollars par jour est prévue pour les agriculteurs qui cultiveraient, malgré l'interdiction, des PGM. Quant aux études, il est prévu qu'elles soient payées par les entreprises de biotechnologies mais prises en charge par l'administration du comté.

La mobilisation citoyenne a été très forte, durant cette campagne... Et, sans surprise, les entreprises de biotechnologies, comme Monsanto ou Dow AgroScience, se sont, elles aussi, mobilisées et ont récolté des fonds, à hauteur de 7,9 millions de dollars, pour tenter de faire échouer cette initiative. Il s'agit de la somme par voix la plus importante dépensée dans le cadre d'un vote (ballot). Concrètement, chaque « non » (22 005 en tout) a donc coûté 360 dollars. Ce qui fait, selon le dernier rapport officiel concernant les dépenses électorales, des dons et contributions reçus 87 fois plus importants pour les opposants à ce moratoire que pour les partisans.

Sur les îles en question, Monsanto possède ou loue 1600 hectares de terres agricoles et emploie 540 personnes, en incluant les temps partiels et les travailleurs saisonniers. Dow AgroScience possède, *via* sa filiale Mycogen Seeds, 200 hectares sur l'île de Molokai et emploie une centaine de personnes. Les opposants au moratoire avaient donc axé leur communication sur la perte d'emplois et la ruine de l'économie locale qu'il aurait engendrées. Deux allégations absolument infondées. Nous montrons, dans le prochain numéro du *Journal Inf'OGM* [4] que la santé des entreprises semencières n'a pas souffert, en France, de la mise en place d'un moratoire dès 2008. Un chiffre notamment permet d'appuyer notre argument : Limagrain, entreprise semencière basée en France, a vu son chiffre d'affaire, en euros, passer de 1,12 milliard en 2008 à 1,55 milliard en 2011 et s'établir en 2013 à 1,88 milliard. De même, en termes d'embauche, selon son rapport d'activité, Limagrain a vu le nombre de collaborateurs, à l'international, passer de 6000 en 2008 à 8200 en 2013 (soit une augmentation de 37%). Un score relativement impressionnant en ces temps de « crise ».

Dès le lendemain du scrutin, l'entreprise Monsanto a annoncé qu'elle allait attaquer ce moratoire devant la Cour de Justice du comté.

---

[1] Maui, Kahoolawe, Lanai et la grande partie de Molokai

[2] http://ballotpedia.org/Maui_County_Genetically_Modified_Organism_Moratorium_Initiative_%28November_2014%29

[3] 2% des votants ont voté blanc ou nul

[4] Frédéric PRAT, « La recherche variétale française : une bonne santé en trompe l'oeil », *Inf'OGM*, 6 septembre 2016

Adresse de cet article : https://infogm.org/hawai-moratoire-sur-les-ogm-adopte/